

12.05.20 - Un quart des résidents du canton n'a pas achevé une formation de degré secondaire complète

En moyenne de 2014 à 2018, la part des résidents genevois âgés de 25 ans ou plus qui n'ont pas suivi de formation de degré secondaire complète s'élève à 25 %. Plus d'un tiers de ces personnes n'ont pas achevé l'école obligatoire.

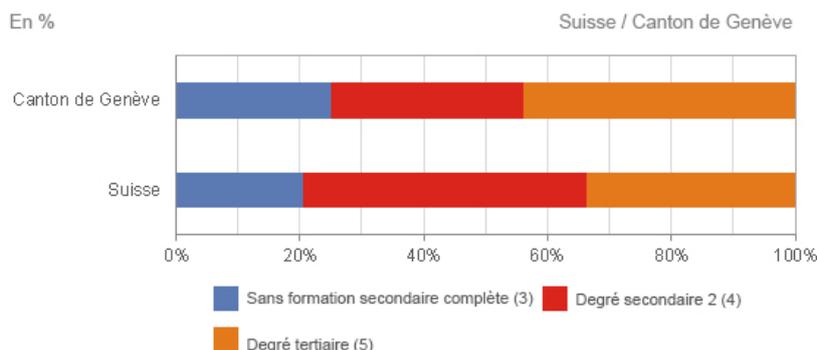
Les personnes avec un niveau de degré secondaire – dont le plus haut niveau de formation correspond à une maturité, un diplôme de l'école de culture générale ou un CFC – représentent 31 % des résidents genevois âgés de 25 ans ou plus. Deux tiers d'entre eux ont effectué un apprentissage (CFC). La part des titulaires d'une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée qui n'ont pas obtenu de diplôme de degré tertiaire par la suite est relativement faible : 7 % de l'ensemble des résidents âgés de 25 ans ou plus.

Les titulaires d'un diplôme de degré tertiaire représentent 44 % des résidents genevois âgés de 25 ans ou plus. Pour trois quarts d'entre eux, il s'agit d'une formation universitaire.

À Genève, les deux niveaux de formation extrêmes sont nettement plus fréquents qu'à l'échelon national. Pour les personnes sans formation de degré secondaire complète, l'écart s'établit à 4,5 points de pourcentage. À l'autre bout, pour les titulaires d'une formation de degré tertiaire, il se monte à 10,3 points. Ainsi, la proportion des personnes avec un niveau de formation intermédiaire est particulièrement faible à Genève (- 14,8 points de pourcentage par rapport à l'ensemble de la Suisse).

Les formations professionnelles sont moins fréquentes à Genève qu'à l'échelon suisse. Seuls 10 % des résidents genevois âgés de 25 ans ou plus sont titulaires d'un diplôme d'une école ou d'une formation professionnelle supérieure (14 % au niveau national) et 20 % d'un apprentissage (36 % au niveau national). ■

Plus haut niveau de formation achevée de la population résidente âgée de 25 ans ou plus, de 2014 à 2018 (1) (2)



- (1) Population résidente permanente, sans les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille, ni les personnes vivant dans un ménage collectif.
- (2) Les résultats sont basés sur le cumul de cinq relevés structurels annuels consécutifs
- (3) Aucune formation, école obligatoire terminée ou non, préapprentissage, formation générale (1 an).
- (4) Ecole de culture générale ou équivalent, formation professionnelle élémentaire ou initiale, maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou spécialisée.
- (5) Formation professionnelle supérieure (2 ans), école professionnelle supérieure (3 ans), bachelor, master, licence, diplôme postgrade, doctorat.

Source : Office fédéral de la statistique / OCSTAT - Relevé structurel © OCSTAT 12.05.2020